

Plan Territorial de Prévention, année 5, Conseil Départemental de l'Hérault



Conseil Départemental de l'Hérault



1000 rue d'Alco
34087 Montpellier



www.cg34.fr



00 00 00 00 00



0 habitants

Carte d'identité du plan



iboulesteix@herault.fr



0 habitants concernés



2010 année de réalisation
5 : Nombre d'années réalisées

TÉMOIGNAGE DE L'ÉLU RÉFÉRENT SUR LES BÉNÉFICES DU PLAN

« Malgré les efforts que nous consentons tous depuis des années, notre production de déchets dans l'Hérault reste trop importante : elle s'élève à 818 000 tonnes/an. Ce chiffre témoigne de la nécessité écologique et économique d'une réduction accrue. Conscient de ces enjeux, notre Département a fait le choix en 2010 de s'engager dans un Plan Territorial de Prévention des déchets. Ce plan a permis de fédérer tous les acteurs locaux : collectivités compétentes, acteurs économiques et associatifs, agents de l'institution... Les résultats sont très encourageants :
- en 5 ans notre volume d'Ordures Ménagères Résiduelles a diminué de 7,4%.
- 96% de notre population est désormais couverte par un Programme Local de Prévention porté par les collectivités en charge de la collecte des déchets. Forte de ces résultats et déterminée à poursuivre ce travail, notre Assemblée Départementale a décidé en octobre 2015 de prolonger son action dans le cadre de la solidarité aux territoires par l'adoption d'un plan d'animation pour la période 2016-2018 ».

Elu référent : Christophe Morgo, Vice-président délégué à l'environnement

ANALYSE DES RÉSULTATS PAR LA COLLECTIVITÉ

La prévention des déchets a été progressivement intégrée à la démarche de développement durable de la collectivité, avec par exemple la mise en place de la dématérialisation du courrier dès le début du PTP puis celle du Magasin de l'Hérault en 2015. Les services opérationnels ont pris conscience de l'enjeu que représente la prévention des déchets et se sont organisés pour y répondre. Les EPCI compétentes dans la collecte et le traitement des déchets se sont quant à elles largement impliquées dans l'élaboration de PLP, sous l'impulsion du Département (modification du règlement d'aides en 2013) et des modifications législatives. Elles ont pu compter sur son appui technique dans l'élaboration de leur PLP (cahier des charges, diagnostic, programme d'actions). Ces éléments permettent d'afficher aujourd'hui un taux particulièrement satisfaisant de 96 % de la population héraultaise couverte par des PLP et contribuent probablement à la baisse du taux d'OMR constatée sur le territoire départemental.

MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Bien que le Département soit engagé depuis plus de 15 ans dans des démarches environnementales, les retours d'expériences révèlent que des marges de progrès existent au niveau de la gestion et du suivi des déchets de chantiers routiers ou du bâtiment. Aussi, dans le cadre du Plan départemental de Prévention, le Département a souhaité mettre en place une formation destinée aux agents chargés d'opérations, chargés d'études et aux contrôleurs de travaux, dans le but de les sensibiliser à la prévention et à la gestion des déchets de chantiers routiers et de construction et de les faire évoluer dans leurs pratiques. Le choix a été fait de composer cette journée de formation d'une matinée d'apports théoriques et d'une après-midi de visite d'un site de recyclage des déchets issus du BTP. Sur les 120 agents de la direction des routes potentiels à former, 63 agents ont assisté à la formation, ce qui représente 53% des agents formés. Sur les 19 agents de la direction du patrimoine convoqués, 12 ont assisté à la journée complète, et 4 ont effectué une demi-journée.

Voir la fiche action : [Formation sur les déchets de chantiers à destination des agents du Département](#)

LES ACTIONS DU PLAN

[Voir les 4 fiches action OPTIGEDE de l'acteur réalisées dans le cadre de ce plan](#)